

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
ET SOCIALE/CN.12/181
7 Juin 1950
FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL*COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE
Troisième session
Montevideo (Uruguay)This Document Received
by Airmail Pouch.—
Date DEC 5 1950 96

DISCOURS PRONONCÉ PAR LE DR. MILO B. BROSCHI,
PRÉSIDENT DE LA TROISIÈME SESSION DE LA
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LA-
TINE ET PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION URUGUA-
YENNE, LORS DE LA PREMIÈRE SÉANCE PLENIÈRE
DE CETTE COMMISSION.

Comme l'a dit si justement M. Alberto Baltra Cortés, mi-
nistre de l'Économie et du Commerce de la République du Chili,
dans le discours qu'il a prononcé lors de la séance d'inaugura-
tion de la Commission Économique pour l'Amérique latine, en
Juin 1948, c'est sous le regard attentif des gouvernements de
nos pays que la Commission a commencé ses travaux.

Cet intérêt prêté par les gouvernements aux travaux de la
Commission se trouvait d'autant plus justifié que celle-ci
commençait ses activités au moment où la crise aiguë qui frappa
l'Amérique latine pendant les deux premières années de l'après-
guerre, sévissait dans tous les domaines de l'activité écono-
mique de ces pays.

C'était la troisième fois, depuis la première guerre mon-
diale, et en passant par la crise de 1930, que les gouverne-
ments se trouvaient engagés dans une expérience difficile.

C'est alors qu'il fut décidé à l'unanimité que seule une action coordonnée des pays pouvait permettre de faire face à l'ensemble du problème et de faciliter ainsi l'adoption de mesures efficaces.

Le Conseil économique et social des Nations Unies recommanda à la Commission économique pour l'Amérique latine de prendre des mesures qui faciliteraient une action collective, en vue d'élever le niveau de l'activité économique en Amérique latine, de maintenir et de renforcer les relations économiques des pays latino-américains entre eux et avec les autres pays du monde, d'effectuer ou de faire effectuer des études ou des enquêtes sur les problèmes économiques et sur la situation des territoires latino-américains, et de demander l'application de mesures d'assistance technique.

La tâche qui revient à la Commission régionale latino-américaine consiste à déblayer la voie vers la collaboration de tous les gouvernements à l'effort commun visant au rétablissement et à la stabilité de l'économie mondiale.

Avec une telle orientation, les activités de la Commission mèneront nécessairement à la réalisation d'un des objectifs essentiels de la Charte des Nations Unies, à savoir, atteindre à des niveaux de vie plus élevés, au travail permanent et au progrès et au développement économique et social.

Au cours de sa première session, la Commission adopta des résolutions d'importance capitale, parmi lesquelles je crois opportun de signaler les deux qui suivent.

La première de ces résolutions charge le Secrétaire exécutif de l'étude économique de l'Amérique latine, particulière-

ment en ce qui concerne la satisfaction des besoins économiques de la région, son meilleur développement et la coordination de ce développement avec celui des autres pays du monde, et ceci en appliquant, dans la mesure du possible, les méthodes employées par les commissions économiques régionales en Europe et en Asie.

Pour ce faire, le Secrétaire exécutif devait :

- a) faire une étude de la situation économique actuelle en Amérique latine, tout spécialement en ce qui a trait à la production agricole, à l'élevage, à la pêche, aux forêts, à l'industrie et aux mines, ainsi qu'aux sources d'énergie, aux équipements électriques, aux systèmes utilisés pour la distribution et le transport et aux phénomènes influençant les activités commerciales et financières de chaque pays.
- b) analyser les échanges commerciaux en Amérique latine, par rapport aux autres pays du monde; et
- c) étudier et signaler les caractéristiques et les modalités des problèmes posés par la structure économique des pays latino-américains.

La deuxième de ces résolutions, dont l'importance ne peut être discutée, se rapporte à la coordination de l'assistance technique entre les pays américains.

Les études effectuées par le Secrétariat et par le Centre de recherches, au cours de leur première année de travail, et présentées à la Commission, pendant la session tenue à La Havane en Juin 1949, justifient pleinement l'heureuse initiative de M. Hernán Sant Cruz, initiative approuvée par le Conseil

économique et social.

Le rapport intitulé "Etude économique de L'Amérique latine" réunit sans aucun doute le meilleur matériel dont on puisse disposer à ce sujet.

La première partie de ce rapport se réfère aux tendances de la production et analyse en particulier les problèmes posés par l'industrie manufacturière, la construction, les mines, et l'agriculture. Dans la deuxième partie, les chapitres les plus importants se rapportent au commerce extérieur, à la balance des paiements et au problème de l'inflation en Amérique latine.

A cette étude analytique des problèmes économiques fondamentaux, vint se joindre un rapport intitulé "Le développement économique de l'Amérique latine et ses problèmes principaux," élaboré par le directeur du Centre de recherches, le Dr. Paul Prebisch, qui aborde, en une admirable synthèse, les problèmes essentiels du développement économique. Ce sont les suivants :

- a) l'industrialisation, par rapport au plan de division internationale du travail, considérée non pas comme une fin, mais comme un moyen mis à la disposition des pays neufs, pour tirer profit du progrès technique et élever graduellement le niveau de vie des populations, sans négliger toutefois le développement efficace de la production primaire.
- b) les rapports entre le développement économique et le commerce;
- c) les avantages du progrès technique;
- d) l'augmentation de la productivité du travail, ses répercussions sur l'épargne et sur la formation du capital;

e) la formation du capital en Amérique latine et le processus d'inflation.

Ces deux études constituent un élément essentiel pour la solution des problèmes économiques de l'Amérique latine.

Au cours de sa seconde session, tenue à la Havane en Juin 1949, la Commission recommanda au Secrétariat de préparer chaque année des études sur la situation économique en Amérique latine.

C'est pour répondre à ce désir de la Commission que le Secrétariat présente aujourd'hui le fruit d'une année de travail prouvant ainsi, une fois de plus, combien est juste et précise la façon dont celle-ci a su envisager sa tâche.

"L'étude économique de l'Amérique latine 1949" analyse le problème du développement économique en général; cette analyse fait ressortir les tendances actuelles des balances des paiements et les répercussions des récentes fluctuations dans les prix, ainsi que les problèmes découlant du besoin d'étendre le progrès technique.

Cette étude est accompagnée d'une analyse du développement économique de certains pays comme l'Argentine, le Chili, le Brésil, Cuba et le Mexique, ce qui ne constitue qu'un début, tous les autres pays devant également faire l'objet de semblables études.

Dans "Les tendances du commerce international et de la politique commerciale", nous trouvons une analyse de la distribution géographique du commerce; quelques vues sur le commerce intra-régional, sur les possibilités du commerce multilatéral et sur la politique commerciale et les problèmes découlant de l'établissement de contrôles quantitatifs.

L'étude sur les finances publiques contient une analyse des rapports entre la politique financière, le revenu national et les exportations.

Certains autres travaux méritent également d'être mentionnés: ce sont ceux qui traitent des facteurs influençant les placements; c'est aussi le rapport sur le crédit agricole en Amérique centrale, établi par le Secrétariat, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Ainsi qu'on l'a signalé hier à juste titre, au cours de la séance d'inauguration, il ressort des travaux de la Commission que de nombreux pays latino-américains ont à affronter de sérieux problèmes, provenant de déséquilibres intérieurs et extérieurs et susceptibles d'en paralyser le développement économique. La tâche accomplie jusqu'à présent par la Commission fournit des éléments essentiels pour l'étude et la solution des problèmes économiques qui se posent aux pays de l'Amérique latine, non seulement d'un point de vue intérieur et régional, mais aussi dans leur rapports avec les autres continents.

Cette première étape, ayant été parcourue avec succès, il convient d'envisager certains aspects des problèmes économiques de l'Amérique latine, à l'aide des nouvelles études que la Commission doit entreprendre, d'après les plans déjà établis.

Il ne soit permis de passer très brièvement en revue les solutions qu'il conviendrait d'apporter dès maintenant à trois des aspects du problème économique, dont l'importance est à mon avis fondamentale.

-le développement de la production, par la mise en culture des terres non cultivées ou insuffisamment exploitées,

-l'apport des capitaux nécessaires au développement de la production, et

- le processus d'inflation.

La participation de la Commission à l'exécution des plans d'assistance technique permettra de profiter des disponibilités de l'épargne nationale et de placements étrangers, en vue de l'exploitation des ressources naturelles qui, moyennant une sélection appropriée, assureront un maximum de productivité.

Le premier rapport sur le développement économique, présenté par le Secrétariat à la Commission, déclare qu'étant donné le besoin pressant de capital et la rareté de celui dont on dispose, il faudra nécessairement en restreindre l'application aux entreprises où il s'avèrerait le plus productif.

Il ne me semble pas nécessaire d'insister sur les rapports étroits existant entre le financement du développement économique, l'insuffisance de l'épargne dans les pays de l'Amérique latine et les mesures inflationnistes.

Il est intéressant de rappeler que l'accord économique de Bogota traite précisément de cet aspect du problème. En effet, l'article 21 déclare que les Etats américains reconnaissent que l'insuffisance des épargnes nationales et le fait que celles-ci ne soient pas employées aussi utilement qu'elles pourraient l'être, a favorisé dans de nombreux pays de l'Amérique la création de pratiques inflationnistes dont les conséquences pourraient menacer dans ces pays la stabilité des monnaies et le dével-

loppement adéquat de l'économie. C'est pourquoi les Etats membres décident d'encourager les marchés locaux de capital, de façon à rendre disponibles, sans recourir à l'inflation, les fonds pour fournir les placements nécessaires en monnaie nationale.

Il faut donc parer à l'insuffisance des ressources nationales par des placements étrangers, publics ou privés.

L'article 12 de la Charte de La Havane constate d'ailleurs que les courants internationaux de capitaux se trouveront stimulés dans la mesure où les pays offriront des possibilités aux détenteurs de capitaux et leur garantiront la sécurité de leurs placements présente et futurs.

Mais il convient alors de ne pas oublier un facteur que nous croyons essentiel: la stabilité économique et une politique efficace dirigée contre l'inflation.

L'étude de la situation économique des pays de l'Amérique latine permet de constater que l'inflation en constitue à la fois le trait dominant et le problème fondamental.

Parmi les causes principales qui ont déclenché ce processus d'inflation, nous pouvons mentionner les excédents de la balance des paiements, la capitalisation, l'épargne, les déficits budgétaires, ainsi que toutes les mesures gouvernementales qui entraînent de plus grands revenus apparents pour les salariés, sans que la productivité individuelle et la production globale augmentent d'autant, et que, par conséquent, il n'existe pas d'augmentation équivalente dans l'offre des biens de consommation.

La simple énumération des facteurs inflationnaires qui ont déterminé l'état dans lequel se trouve actuellement l'économie

des pays de l'Amérique latine, permet de déduire immédiatement les mesures auxquelles les gouvernements peuvent avoir recours, dans le cadre d'une politique anti-inflationniste.

Cette affirmation est plus vraie pour la période de 1944-1949, au cours de laquelle la tendance inflationnaire a été essentiellement la résultante de facteurs intérieurs.

De 1938 à 1944, ce sont les facteurs extérieurs qui ont joué un rôle déterminant dans l'inflation. L'accroissement des réserves d'or et de devises étrangères provenant des soldes créditeurs de la balance des paiements s'est manifesté par une plus grande circulation monétaire, amenée par le jeu du mécanisme bancaire.

A plusieurs reprises, les pays latino-américains ont essayé avec plus ou moins de succès, d'appliquer des mesures visant à contenir les poussées inflationnaires de l'extérieur. Nous avons donc une expérience en la matière.

Il s'agit maintenant d'appliquer avec fermeté des mesures tendant à contenir la pression inflationnaire d'origine intérieure.

C'est à cette oeuvre que la Commission économique pour l'Amérique latine peut utilement collaborer après avoir mené à bien le premier cycle de ses activités.

Nous pouvons être assurés, d'après l'expérience acquise, non seulement du fait que les travaux entrepris seront continués, mais aussi que les gouvernements vont toujours collaborer dans l'application des solutions qui se dégagent des recherches faites dans ce domaine.

Je forme les vœux les plus fervents pour que la session

que nous inaugurons aujourd'hui dans cette séance prouve une fois de plus l'efficacité de la Commission économique pour l'Amérique latine et la clairvoyance des créateurs de cette Commission.